

Image not found or type unknown



Peut-on forcer le président d'une association loi 1901 à démissionner ?

Fiche pratique publié le 30/06/2014, vu 460 fois, Auteur : [Assistant-juridique.fr](#)

Le président de votre association loi 1901 n'assume plus ses fonctions ou ses décisions s'éloignent de plus en plus de son objet social. Peut-on le forcer à quitter son poste ? Quelles formalités respecter ? Quelles en sont les conséquences ?

Dans la plupart des cas, les statuts prévoient le mode de [révocation](#) des dirigeants en l'absence de faute de leur part.

[Lire la suite de la fiche](#)